Rencontres Vidéo Amateur 2027 : inscription

Titre du film :……

Réalisation :……

Durée (15 min. maximum) : ……

Contact mail : ……

Contact tél. : ……

En cas de sélection, je certifie détenir les droits de l'œuvre et autorise la diffusion en salle dans le cadre de la manifestation. La présente inscription vaut acceptation du règlement des Rencontres Vidéo Amateur.

Rencontres Vidéo Amateur 2027 : inscription

Titre du film :……

Réalisation :……

Durée (15 min. maximum) : ……

Contact mail : ……

Contact tél. : ……

En cas de sélection, je certifie détenir les droits de l'œuvre et autorise la diffusion en salle dans le cadre de la manifestation. La présente inscription vaut acceptation du règlement des Rencontres Vidéo Amateur.

Rencontres Vidéo Amateur 2027 : inscription

Titre du film :……

Réalisation :……

Durée (15 min. maximum) : ……

Contact mail : ……

Contact tél. : ……

En cas de sélection, je certifie détenir les droits de l'œuvre et autorise la diffusion en salle dans le cadre de la manifestation. La présente inscription vaut acceptation du règlement des Rencontres Vidéo Amateur.

Rencontres Vidéo Amateur
2027

Organisées par le réseau Collimateur, les Rencontres Vidéo Amateur ont pour but de valoriser le travail de particuliers et de groupes ayant réalisé un travail autour de l'image et l'audiovisuel.

Règlement

Date limite d'inscription : 11 décembre 2026

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Supports de projection : Fichiers numériques ou DVDs
En cas de sélection, l'équipe contactera les ayants-droits pour déterminer ensemble le format idéal de diffusion.

Tout **court métrage** de fiction, animation, expérimental ou documentaire réalisé ou achevé entre juin 2024 et décembre 2026 d'une **durée maximale de 15 minutes**. Les courts métrages doivent être « tout public ».
Les films inscrits doivent présenter un caractère **amateur** : film d'atelier, film réalisé par un non professionnel du cinéma etc.
Les films inscrits doivent avoir été réalisés / produits dans le territoire de **la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les départements de la Creuse et de la Corrèze.**
L'inscription en compétition vaut acceptation du présent règlement. La sélection d'un film est une décision interne du comité de sélection.
Une sélection en compétition vaut acceptation de la diffusion à titre gracieux dans le cadre de l'édition 2027 qui se tiendra **le samedi 16 janvier 2027.**

⏩ **Inscription et envoi des films :**

Pour les courts métrages, l'inscription aux Rencontres tenant lieu d'engagement se fait via la fiche d'inscription.
L'inscription d'un film est définitive à réception du **support de présélection du film** au plus tard **le vendredi 11 décembre 2026** (cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux).
Deux options d'envoi sont possibles :

- **L'envoi numérique** au moyen du transfert de fichiers audio-vidéo à l'adresse : rva@lecollimateur.org

- **L'envoi postal** de dvd vidéo ou dvd de données en rappelant les informations du film (titre, réalisation etc.). **Adresse d'envoi postal :** Plein la Bobine, Hôtel de Ville - BP 81, 63150 La Bourboule - France.

La sélection des films est effectuée par un comité de sélection interne.
Une même personne / structure peut inscrire plusieurs films.
L'inscription à la manifestation est gratuite. Les supports soumis ne seront pas retournés.
Les DVDs et fichiers seront conservés (sauf demande expresse de l'expéditeur).

3. FILMS SÉLECTIONNÉS

Un prix sera attribué par le public à l'issue de la projection publique.
Les sélections seront annoncées aux détenteurs des droits de chaque film selon le contact indiqué dans la fiche d'inscription.

4. CAS NON PRÉVUS ET CONTESTATIONS

Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de problème majeur indépendant de sa volonté.